

Gardien du drapeau de Carillon L'avocat et philanthrope Louis de Gonzague Baillairgé

Jean-Marie Lebel

Volume 4, numéro 4, hiver 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7346ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lebel, J.-M. (1989). Gardien du drapeau de Carillon : l'avocat et philanthrope Louis de Gonzague Baillairgé. *Cap-aux-Diamants*, 4(4), 55–58.

GARDIEN DU DRAPEAU DE CARILLON

L'AVOCAT ET PHILANTHROPE LOUIS DE GONZAGUE BAILLAIRGÉ

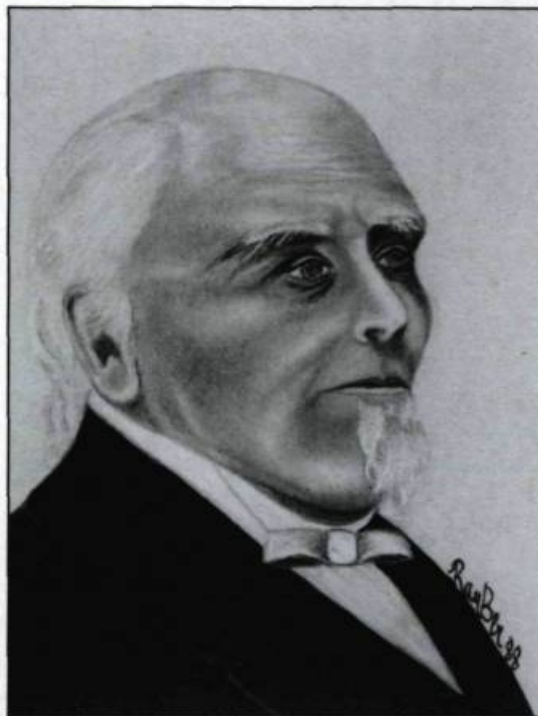
par Jean-Marie Lebel*

En cette matinée du 24 juin 1895, se déroule pour une ultime reprise une cérémonie devenue coutume depuis nombre d'années. À une cadence militaire, un détachement de zouaves pontificaux, vêtus de leur uniforme gris ceinturé de rouge, quitte la halle Berthelot, qui abrite leur quartier général, descend la rue Saint-Jean, entre dans le vieux quartier latin en empruntant la rue Garneau et s'immobilise devant le 20 de la rue Ferland. Cette maison avait jadis logé, de 1806 à 1810, l'imprimerie du journal *le Canadien*. Louis de Gonzague Baillairgé, dont sa famille s'y était établie en 1812, ne l'a jamais quitté depuis. À l'arrivée des zouaves, Baillairgé, vieil homme tout vêtu de noir, barbiche blanche au menton, se tient debout sur le seuil de l'étroite porte de la maison. Dignement, il leur confie une précieuse relique héritée de la Nouvelle-France: le drapeau de Carillon. Un corps de clairons et trompettes interprète alors «*La Marseillaise*». Et le détachement va se joindre au défilé de la Saint-Jean-Baptiste.

Un drapeau légendaire

Ce prétendu drapeau de Carillon figure dans les défilés à Québec depuis 1848. Octave Crémazie lui a consacré l'un de ses plus célèbres poèmes, publié dans le *Journal de Québec* du premier janvier 1858. Aux yeux des Québécois, ce drapeau se révèle d'autant plus précieux qu'il évoque la victoire des troupes du marquis de Montcalm devant le fort Carillon (aujourd'hui Fort Ticonderoga, état de New York) en 1758.

Voisin et confrère de l'historien François-Xavier Garneau, Louis de Gonzague Baillairgé, imprégné de nostalgie à l'égard de la Nouvelle-France, raconte s'être mis à la recherche du drapeau de Carillon lorsqu'il en avait appris l'existence dans une «*vieille chronique*». On ignore toujours à quelle chronique il faisait référence. À la mi-janvier de 1848, il découvre le drapeau dans un coffre du grenier de la maison du frère Louis, rue Saint-Vallier. Louis Martinet dit Bonami,

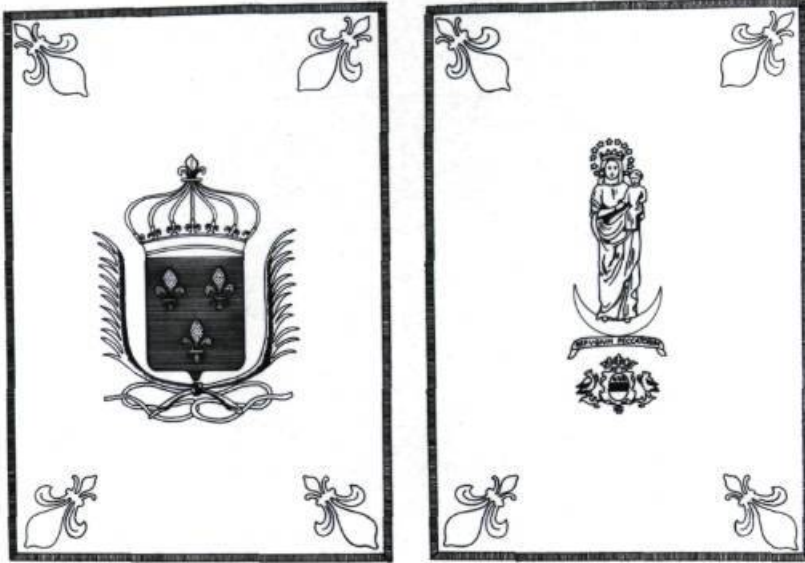


L'avocat Louis de Gonzague Baillairgé, issu d'une éminente famille de sculpteurs et d'architectes de Québec. (Portrait de Raymonde Bérubé, 1988).

mieux connu sous le nom de frère Louis, porte encore la bure des Récollets et se trouve alors le dernier membre survivant de cette communauté à Québec. Après la Conquête, il était interdit aux Récollets, comme d'ailleurs aux Jésuites, de recruter de nouveaux membres. Bénéficiant d'une certaine tolérance des gouverneurs, les Récollets admirent néanmoins dix recrues entre 1784 et 1794, dont le frère Louis. Ce dernier donne à Baillairgé le drapeau de Carillon en affirmant l'avoir récupéré lors de l'incendie de l'église des Récollets survenu le 6 septembre 1796. La tradition rapporte que le père Félix Berey des Essarts l'y aurait déposé à son retour de la bataille de Carillon.

Ce drapeau, aux trop larges dimensions, est vraisemblablement une bannière religieuse réalisée à l'intention d'une confrérie. Un élément sur

l'une des faces permet de la dater: sous une madone furent placées les armes du marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France de 1726 à 1747. Cette bannière, que la tradition a désignée sous le nom de drapeau de Carillon, s'est-elle rendue au lointain fort Carillon? Rien n'est moins sûr. S'en remettant au témoignage du frère Louis et à une «*vieille chronique*», Baillairgé en est pourtant convaincu. Durant près d'un demi-siècle, il en est le gardien. À son décès, en 1896, ses héritiers, dont son neveu l'architecte et ingénieur Charles Baillairgé, firent don du drapeau à l'Université Laval. De nos jours, le drapeau est conservé aux Archives du Séminaire de Québec.



L'avers et le revers de la bannière, dite «Drapeau de Carillon».

(Dessin de Georges Saint-Michel, archives du Séminaire de Québec).

L'avocat de la Corporation

Au cours de sa longue carrière, le seul titre auquel Louis de Gonzague Baillairgé reste vraiment attaché est celui d'avocat de la Corporation. Avocat dans l'âme et, comme le souligne son neveu George-Frédéric Baillairgé, «*préférant à tout son indépendance*», il décline, en 1856, l'offre de devenir le premier *recorder* de la ville de Québec. En 1860, il refuse un poste convoité de juge à la Cour supérieure, une décision qui n'est point sans confondre ses confrères.

Pendant près de six décennies, quelques générations de Québécois le virent quotidiennement emprunter la rue Desjardins et la petite rue du Parloir afin de se rendre à son bureau de la rue Saint-Louis. Né à Québec le 18 février 1808, issu d'une famille dont plusieurs membres se distinguent dans les arts de la sculpture et de l'architecture, Baillairgé préfère se diriger vers la pratique du droit. Après ses études classiques complétées au Petit Séminaire de 1822 à 1830, il entreprend sa cléricature successivement sous la direction des avocats Philippe Panet et René-Édouard Caron. Il reçoit sa commission d'avocat le 5 novembre 1834 et est admis au barreau l'année

suivante. En 1844, il s'associe à son ancien maître Caron et cette société prospère disparaît en 1853 lorsque ce dernier devint juge. Entre-temps, en 1850, les deux associés sont conjointement nommés avocats de la Corporation, suivant l'appellation du temps pour désigner les aviseurs légaux de la municipalité. À compter de 1861, Baillairgé demeure le seul avocat de la Corporation jusqu'au moment où on lui adjoint, en 1885, Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, son jeune associé depuis vingt ans à son bureau de la rue Saint-Louis.

À la mémoire des Braves

Comptant parmi les membres fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Baillairgé devient, le 31 août 1842, le premier commissaire-ordonnateur de cet organisme qu'il présidera de 1855 à 1859. Il participe aussi à la fondation de l'Institut canadien de Québec en 1848, et en devient président honoraire en 1873.

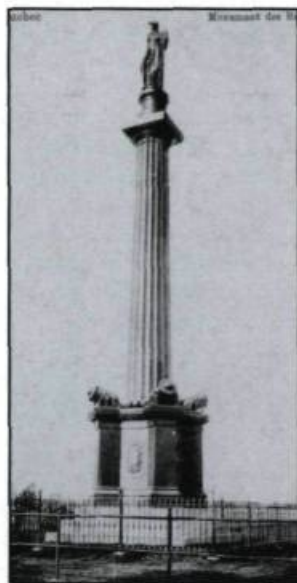
Un jour de septembre 1852, Baillairgé, en compagnie de l'historien Garneau et du docteur Olivier Robitaille se rendent sur le site de la bataille de Sainte-Foy de 1760 afin de prendre connaissance d'ossements, découverts à la suite d'éboulis. Ils conviennent alors d'en faire la translation sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Baillairgé figure comme l'un des organisateurs des imposantes cérémonies du 5 juin 1854. Ce jour-là, il est l'un des 16 «*porteurs des coins du poêle*» du lourd cercueil en zinc dans lequel reposent les restes des Braves des troupes appartenant aux régiments conduits par les généraux François de Lévis et James Murray. Une longue procession suit le char funéraire, tiré par six chevaux richement caparaçonnés en noir, et chemine de la basilique au site de la bataille, l'actuel Parc des Braves. Par la suite, un haut monument érigé au-dessus du lieu de la sépulture est inauguré le 19 octobre 1863, sous l'oeil vigilant de Baillairgé, l'un des membres du comité créé à cet effet.

Un philanthrope

Fin administrateur et à l'affût des bonnes occasions d'affaires, Louis de Gonzague Baillairgé amasse une fortune considérable. Au moment de son décès, ses biens immobiliers et ses placements atteignent l'imposante somme de 190 000 dollars. Et cela même si, depuis de nombreuses années, il se montre fort généreux à l'égard d'oeuvres de charité et d'Église. Ses honoraires d'avocats, ses revenus d'immeubles et les intérêts de ses prêts et placements contribuent à la constitution de sa fortune. En se joignant à l'avocat René-Édouard Caron, il s'attire l'une des plus fortes clientèles du barreau à cette époque.

Baillairgé possède plusieurs maisons à revenus dans la haute-ville et la basse-ville. Il lui arrive

d'en acquérir lors des ventes par le shérif pour une somme dérisoire. Il compte d'ailleurs parmi ses propriétés la petite maison de la rue Saint-Louis où le général américain Richard Montgomery décéda en 1775. Il accorde couramment des prêts et compte, parmi ses clients habituels, les descendants de son ancien associé Caron, la Corporation archiépiscopale de Québec, les Soeurs de la Charité et l'Asile du Bon-Pasteur.



Oeuvre de l'architecte Charles Baillairgé, le monument des Braves commémore la Bataille de Sainte-Foy de 1760. (Carte postale, collection Yves Beaugard).

À compter des années 1870, Baillairgé, dont on connaît la fortune et la générosité, se voit de plus en plus sollicité par les organismes de bienfaisance et les communautés religieuses. Le juge Adolphe-Basile Routhier affirme que Baillairgé est demeuré célibataire «*parce qu'il devait épouser la charité*». Véritable philanthrope, il porte secours à de nombreux individus et vient en aide à plusieurs institutions. Exauçant les appels réitérés de Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, il permet à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, dont il était avocat, de se sortir du pétrin en effaçant, en 1893, une dette de 17 000 dollars due par les religieuses de l'institution depuis 1879.

À l'occasion, le philanthrope se double d'un mécène. En 1887, il agréé aux voeux des Soeurs de la Charité en leur donnant une colossale statue du Sacré-Coeur, oeuvre du sculpteur Louis Jobin. Installée au faite du clocher de leur chapelle de la rue Saint-Olivier, elle disparaît dans l'incendie du 20 février 1914. Quelques années plus tard, acquiesçant cette fois aux souhaits du curé François-Xavier Faguy, il défraie les coûts de la riche ornementation de la chapelle du Sacré-Coeur de la basilique dont la construction s'effectue de 1887 à 1891.

Des chapelles de par le monde

Au cours de la décennie 1880, Baillairgé concrétise un projet fort ambitieux et qui ne manque pas

de provoquer l'étonnement: la construction d'une chapelle dans chacune des cinq parties de la terre. Un geste certes inattendu de la part d'un homme sédentaire qui ne sort jamais, ou presque, à l'extérieur de sa ville natale. D'où lui vient ce souci de la propagation de la foi catholique à travers le monde? Il est possible que les pères Roger et Voisin soient à l'origine de cette initiative. Ils sont, en tout cas, les premiers à bénéficier



La première Villa Manrèse acquise par les Jésuites grâce à la générosité de Louis de Gonzague Baillairgé. (Archives de la ville de Québec).

de l'appui de Baillairgé qui leur remet, en 1882, la somme nécessaire à la construction de l'église Saint-Pierre de Bukumbi, au sud du lac Victoria, dans l'actuelle Tanzanie (Afrique). Baillairgé finance aussi la construction de chapelles à Rapid Creek en Australie (1883-86), à Haimen en Chine (1884-85), à la Pointe-aux-Esquimaux sur la côte du Labrador (1886), et à Sawakin, sur la mer Rouge, au Soudan (1887). Il se voit toutefois refuser, par le gouvernement turc, l'autorisation de faire ériger un oratoire canadien à Jérusalem ou à Bethléem en Terre sainte.

On peut apercevoir une inscription au-dessus de l'entrée de la première Villa Manrèse qui en attribue la fondation à Louis de Gonzague Baillairgé. Le père Joseph-Edouard Désy, supérieur des Jésuites à Québec, ambitionne d'ouvrir une maison de retraite dans cette ville. Lorsque l'occasion se présente en 1891, il use d'un subterfuge. Le 5 septembre, il achète à cet effet l'ancienne maison de l'imprimeur Léger Brousseau sur le chemin Sainte-Foy (site actuel du Centre hospitalier Courchesne). Le 14 octobre, il se rend auprès de Baillairgé et, le mettant devant un fait accompli, le supplie de l'aider. Le vieil avocat accepte, le 9 novembre, de couvrir la moitié du coût de l'achat. À maintes reprises, il porte secours à l'oeuvre du père Désy qui, en 1895, en guise de gratitude, dédie à saint Louis de Gonzague la crypte de la nouvelle chapelle Notre-Dame du Chemin, érigée à proximité de la Villa Manrèse.

Un chevalier entêté

La munificence de Baillairgé à l'égard des institutions catholiques est évoquée auprès des autorités romaines et lui vaut l'attribution de titres honorifiques. En 1887, le pape Léon XIII le fait chevalier-commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Puis, en 1893, Baillairgé se voit conférer le haut titre de Comte romain, sur la recommandation de Mgr Louis-Nazaire Bégin qui ramène lui-même de Rome le diplôme attestant cette nomination.

Ce nouveau comte est toutefois un bienfaiteur parfois bien capricieux. Les prêtres du Séminaire de Québec eurent l'occasion de le constater. En 1894, lors de la reconstruction de leur chapelle incendiée cinq ans plus tôt, ils en appellent à la générosité de Baillairgé. Celui-ci s'obstine à vouloir donner le maître-autel et rien de plus, et cela même si 200 membres du clergé viennent de souscrire afin de défrayer le coût d'un maître-autel. Les suppliques de l'abbé Louis-Honoré Paquet et de Mgr Bégin s'avèrent inutiles. Lorsque finalement après de longues tractations, le supé-

rieur du Séminaire, Mgr Joseph-Clovis Kemner-Laflamme, obtempère au désir de Baillairgé et se tourne vers lui, le 10 mars 1896, il est cependant trop tard car l'entêté bienfaiteur, moribond, décède quelques jours plus tard, le 20 mars, âgé de 88 ans.

Quoique déçus par la tournure des événements, les prêtres du Séminaire respectent l'engagement contracté envers Baillairgé au moment où, en 1895, il leur avait versé la somme de 10 000 dollars pour la fondation d'une chaire d'éloquence sacrée et profane à la Faculté des arts de l'Université Laval. Longtemps connu sous le nom de chaire Baillairgé, Mgr Thomas-Étienne Hamel et Adjudor Rivard en furent des titulaires. C'est ainsi que Louis de Gonzague Baillairgé, qui avait souhaité reposer près de son frère, l'abbé François-Xavier Baillairgé, devint le dernier laïc à se voir accorder le privilège d'être inhumé dans la crypte de la chapelle du Séminaire. ♦

**Historien*

Ne manquez pas le prochain numéro de
Cap-aux-Diamants



l'Île d'Orléans
un écrin à découvrir